

Conforme à arrêté modificatif du Bac Pro TBORGO du 20 juin 2013

ANNEXE I.a

<p>REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES</p>
--

CONTEXTE PROFESSIONNEL

A) DOMAINE D'INTERVENTION

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre réalise, à partir de directives, l'ensemble des travaux de son métier, pouvant impliquer la lecture de plans et la tenue de documents d'exécution s'y rapportant.

Il peut être assisté d'autres ouvriers en principe de qualification moindre.

Il est responsable de la bonne réalisation des travaux qui lui sont confiés, sous contrôle de bonne fin.

Sur instructions du chef d'entreprise, il assure des fonctions ponctuelles de représentation simple ayant trait à l'exécution du travail quotidien.

Son activité suppose de bonnes connaissances technologiques du milieu professionnel.

B) SECTEURS D'ACTIVITES

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre trouve son emploi dans les secteurs suivants :

- Construction de maisons individuelles
- Construction de bâtiments divers
- Construction d'ouvrages d'art
- Travaux de maçonnerie générale
- Fabrication d'éléments en béton pour la construction

C) EVOLUTION DE L'EMPLOI

1) positionnement :

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre a de fortes connaissances technologiques, les premières années sont consacrées à l'approfondissement de ses compétences professionnelles et à l'adaptation aux pratiques de l'entreprise. Progressivement, et en fonction de ses aptitudes au management, il accèdera à des fonctions d'encadrement de quelques ouvriers de niveau 1 et 2.

2) évolution de carrière :

En fonction de ses attentes, de son expérience et de ses aptitudes, plusieurs types d'évolution sont possibles. Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre peut évoluer dans son métier : devenir chef d'équipe, accéder à l'encadrement de chantier, créer ou reprendre une entreprise artisanale.

D) CONDITIONS GENERALES D'EXERCICE

1) Situation d'exercice

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre réalise le travail d'après des consignes d'exécution qui lui sont transmises par sa hiérarchie. Il travaille souvent en équipe, en fonction de l'importance du chantier.

Il peut travailler dans une entreprise artisanale, une PME ou une grande entreprise.

Ses activités sont liées à la production, sur des chantiers de constructions neuves, de rénovations ou de réhabilitations d'importance et de destination diverses :

- maisons individuelles de tous types,
- immeubles d'habitation de conception courante et d'importance moyenne,
- bâtiments industriels courants de conception traditionnelle,
- locaux commerciaux et bâtiments destinés aux services et aux loisirs,
- rénovation ou réhabilitation de bâtiments de l'époque moderne.

Les chantiers, parfois éloignés du siège de l'entreprise, imposent dans la grande majorité des cas des déplacements à la journée, ce qui nécessite un esprit d'équipe et une certaine adaptabilité.

2) Tâches

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre est amené à organiser et réaliser la tâche confiée à partir des instructions du chef d'entreprise ou d'un supérieur hiérarchique et d'éléments du dossier d'exécution.

Les tâches portent sur la réalisation d'ouvrages de gros œuvre tels que :

- les maçonneries de structure,
- les maçonneries de remplissage et de distribution,
- les ouvrages en béton armé,
- les travaux enterrés (fondations, soutènements, réseaux, ...),
- les finitions (appuis, seuils, enduits, chapes, ...).

3) Autonomie - Initiative

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre est responsable de la bonne exécution des travaux qui lui sont confiés. A ce titre, il est à même de prendre des initiatives se rapportant à cette réalisation. Il justifie ses modes opératoires et peut faire le choix des outils et des moyens qu'il utilise. Il est responsable des matériels et matériaux qui lui sont confiés.

4) Technicité

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre maîtrise les règles techniques propres à la profession. Il possède des notions liées aux corps d'état en rapport direct avec son métier.

Il possède de bonnes connaissances des matériaux et de leur mise en œuvre, des matériels, des normes techniques et des règles de sécurité.

Il est apte à mettre en œuvre en toute autonomie des matériels de technologies avancées.

Il effectue les relevés des parties d'ouvrages.

Il prend en compte les procédures de qualité en vigueur et les contraintes liées au respect de l'environnement.

Il est souhaitable que le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre ait suivi les formations :

- de sauveteur secouriste du travail,
- à la conduite en sécurité des petits engins de chantier. (CACES 1 et 9),
- à la prévention des risques professionnels liés à l'activité physique.

5) Encadrement, tutorat

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre traduit sous forme de consignes orales les documents d'exécution au(x) compagnon(s) de l'équipe.

Il peut être amené occasionnellement à conseiller des ouvriers professionnels, à transmettre son expérience et assurer le tutorat éventuel des personnes en formation dans l'entreprise.

6) Suivi d'activités

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre rend compte quotidiennement de son activité, des utilisations des matériels, des consommations de matériaux, ainsi que de l'avancement des ouvrages.

Il quantifie les matériaux nécessaires à son activité et anticipe l'approvisionnement des matériaux et matériels, les réceptionne et en assure le stockage.

Il repère tout dysfonctionnement lié à l'activité, en réfère à sa hiérarchie et propose une solution.

7) Représentation de l'entreprise

Sur le chantier, le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre peut assurer sur instruction du chef d'entreprise ou de sa hiérarchie, l'interface avec le client, les fournisseurs, le maître d'œuvre, le coordonnateur de sécurité et les organismes divers.

E) CONVENTIONS COLLECTIVES

Le titulaire du baccalauréat professionnel Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros-œuvre est classé au niveau de classification du compagnon professionnel « niveau III - position 1 », conventions collectives des ouvriers du bâtiment (n° 3193 et 3258).

ACTIVITES et TACHES PROFESSIONNELLES

Les taches visées s'inscrivent dans les domaines et activités professionnelles suivantes :

Fonction : Réalisation	
<i>Activités</i>	<i>Tâches</i>
PRÉPARATION	1. Participer à l'organisation d'une réalisation
	2. Préparer une réalisation d'ouvrage
	3. Etablir un relevé d'ouvrage
	4. Vérifier les supports d'ouvrages avant intervention
ORGANISATION	5. Organiser les postes de travail d'une équipe
	6. Organiser les approvisionnements
MISE EN ŒUVRE	7. Faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé
	8. Assurer le traitement des déchets de chantier
	9. Implanter et/ou tracer tout ou partie d'un ouvrage
	10. Participer à l'installation de chantier
	11. Diriger et participer à la manutention et au stockage
	12. Conduire et participer aux opérations de terrassement
	13. Réaliser des réseaux enterrés
	14. Mettre en place des étaitements
	15. Monter et démonter des échafaudages
	16. Réaliser des ouvrages en béton armé
	17. Réaliser des ouvrages en maçonnerie
	18. Poser des éléments préfabriqués
	19. Modifier des ouvrages existants
	20. Exécuter les finitions
	21. Effectuer la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages

Pour chacune des activités de référence et des tâches qui en découlent, le titulaire du baccalauréat professionnel « gros œuvre » pourra se voir impliquer à différents niveaux repérés ci-dessous de 1 à 3.

NIVEAU	Définition du niveau d'implication
1	Connaissances et savoir-faire minimaux : le titulaire du diplôme <i>lit, observe, interprète et assiste</i> sans assumer personnellement la responsabilité des activités menées en équipe.
2	Connaissances et savoir-faire partiels : le titulaire du diplôme <i>participe sous contrôle ponctuel</i> en étant partiellement responsable de l'exécution de tâches simples.
3	Connaissances et savoir-faire approfondis : le titulaire du diplôme <i>intervient seul</i> ou en équipe, en toute autonomie dans la réalisation d'une tâche simple.

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 1°: PREPARATION	
TÂCHE 1 : Participer à l'organisation d'une réalisation	2 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites - Dossier de travaux : <ul style="list-style-type: none"> • extraits du marché contractuel • estimatifs • plannings • orientations techniques retenues • plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS) • plan général de coordination (PGC) • plan d'assurance qualité (PAQ) • plan d'assurance environnementale (PAE) - Moyens disponibles, ratios d'exécution - Imprimés de déclaration et d'autorisation 	
<u>Contexte d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Au bureau (entreprise ou locaux de chantier) pour : <ul style="list-style-type: none"> • des chantiers courants de gros œuvre • un sous-ensemble d'un ouvrage complexe 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Les directives et contraintes sont inventoriées et prises en compte. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 1°: PREPARATION	
TÂCHE 2 : Préparer une réalisation d'ouvrage	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites - Dossier de travaux : <ul style="list-style-type: none"> • extraits du marché contractuel • quantitatifs et estimatifs • plannings • orientations techniques retenues • plans d'exécution • PPSPS, PGC, PAQ, PAE - Moyens en personnel attribués - Moyens matériels disponibles - Ratios d'exécution - Imprimés de déclaration et d'autorisation 	
<u>Contexte d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Au bureau (entreprise ou locaux de chantier) pour : <ul style="list-style-type: none"> • des chantiers courants de gros œuvre • un sous-ensemble d'un ouvrage complexe 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Les documents nécessaires sont identifiés et analysés. - Les propositions des choix techniques et organisationnels sont compatibles avec les moyens disponibles, le budget prévu et le planning. - Les procédures administratives sont appliquées. - La préparation intègre les obligations des PPSPS, PGC, PAQ et PAE. - Les difficultés de réalisation sont signalées à la hiérarchie. - Le dossier de préparation constitué est exploitable par d'autres intervenants. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 1°: PREPARATION	
TÂCHE 3 : Etablir un relevé d'ouvrage	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales ou écrites - Situation de l'ouvrage - Matériel de relevé et de mesurage - Personnel affecté <p><u>Contexte d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - sur le chantier en phase de préparation - pour des travaux neufs, en rénovation et en réhabilitation 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - L'ouvrage est localisé, l'accessibilité et l'environnement sont précisés. - Le croquis d'ensemble est complet, précis et respecte l'organisation des ouvrages. - Les matériaux (type, qualité, aspect, ...) et les différentes parties d'ouvrage sont identifiés. - Les détails géométriques indispensables sont relevés et repérés. - Toutes les dimensions nécessaires sont relevées. - Les points de vigilance (anomalie, non-conformité, ...) sont mis en évidence auprès de la hiérarchie. - Les modes de représentation les mieux adaptés sont utilisés (croquis, photos, vidéo...). - Les conventions de représentation graphique sont utilisées. - Les documents établis sont exploitables et complets. - Le personnel attribué est correctement dirigé. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 1°: PREPARATION	
TÂCHE 4 : Vérifier les supports d'ouvrages avant intervention	2 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Instructions orales ou écrites - Dossier d'exécution et de préparation de l'intervention (PPSPS, méthode, DICT...) - Extraits des documents contractuels (CCTP, PAQ, DIUO...) - Outillage individuel de contrôle - Personnel d'assistance 	
<u>Contexte d'intervention :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - En début de chantier, pour intervention sur ouvrages existants - Sur chantier en cours, pour suite d'intervention 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Le contrôle visuel et la vérification des supports d'ouvrages sont effectués par rapport aux instructions et données du dossier. - Les conditions d'intervention sont contrôlées. - Un compte rendu oral et/ou écrit de la conformité est transmis à la hiérarchie. - En cas de non-conformité (supports, environnement, ...) : <ul style="list-style-type: none"> • la non-conformité est enregistrée, • la hiérarchie est informée, • les travaux ne sont engagés qu'après accord de la hiérarchie. - Le personnel affecté est correctement dirigé. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 2°: ORGANISATION	
TÂCHE 5 : Organiser les postes de travail d'une équipe	2 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites - Dossier de travaux <ul style="list-style-type: none"> • plans d'exécution • planning • choix techniques retenus • PPSPS - Moyens en personnel nécessaires - Matériels et matériaux nécessaires <p><u>Contexte d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Des chantiers courants de gros œuvre - Un sous-ensemble d'un ouvrage complexe - Travaux neufs, de rénovation et de réhabilitation 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les ouvrages à réaliser sont localisés et repérés. - L'approvisionnement permet la réalisation des travaux prévus. - Le poste de travail est agencé, sécurisé et rendu accessible. - Les cheminements d'accès sont matérialisés et fléchés. - La présence des branchements et raccordements nécessaires est vérifiée. - La sécurité individuelle et collective, l'environnement (nuisance, etc.) et les règles d'ergonomie sont respectés. - Le personnel affecté est correctement dirigé et encadré. - La hiérarchie est informée oralement et/ou par écrit de l'organisation retenue et de l'avancement de la tâche. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 2°: ORGANISATION	
TÂCHE 6 : Organiser les approvisionnements	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites - Dossier de travaux <ul style="list-style-type: none"> • plans d'exécution • plan d'installation de chantier • planning • quantitatif • bons de commandes 	
<u>Contexte d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Sur un chantier, au poste de réception, avant déchargement 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Les bons de commande des matériels et/ou des matériaux sont détenus. - Les approvisionnements sont planifiés (gestion des stocks/besoins). - Le déclenchement des livraisons est adapté aux besoins et aux contraintes. - Les horaires de livraison sont contrôlés et notifiés. - La conformité des livraisons est contrôlée qualitativement et quantitativement avant déchargement. - La hiérarchie est aussitôt informée des non-conformités, les décisions sont appliquées. - Le plan d'installation de chantier est respecté (stockage, circulation, etc.). - Les consignes de rédaction et de transmission des documents écrits (bons de livraison, etc.) sont respectées. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 7 : Faire respecter les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Extraits du PPSPS - Extraits des normes et règlements - Matériels et équipements de sécurité (collectifs et individuels) - Fiches techniques des fabricants et fournisseurs - Documentation interne de l'entreprise (plans de pose, affiches sécurité, ...) 	
<u>Contexte d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Sur tout type de chantier, avec l'équipe 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles d'hygiène, de sécurité et de protection de la santé sont respectées par les membres de l'équipe en : <ul style="list-style-type: none"> • utilisant et respectant les locaux spécifiques, • mettant en œuvre en conformité les protections collectives, • étant vigilant(e) sur l'utilisation des protections individuelles, • utilisant les appareils électroportatifs et les matériels en toute sécurité. - L'environnement est protégé conformément aux règles en vigueur. - Les comptes-rendus oraux ou écrits sont effectués à la demande de la hiérarchie. - La hiérarchie est informée de tous les manquements relatifs à : <ul style="list-style-type: none"> • l'insuffisance de moyens, • l'incapacité à les mettre en œuvre. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 8 : Assurer le traitement des déchets de chantier	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites - Plan d'installation de chantier - PPSPS, PAQ et PAE - Extraits des normes et règlements - Espaces, matériels et équipements dédiés - Fiches techniques des fabricants et fournisseurs 	
<u>Contexte d'intervention :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Tous types de chantier 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u> <ul style="list-style-type: none"> - Les règles de tri sélectif des déchets sont respectées par les membres de l'équipe en utilisant les bennes (DIB et inertes) et conteneurs (DIS) prévus. - L'environnement est protégé conformément aux règles en vigueur. - La hiérarchie est informée de tous les manquements relatifs à : <ul style="list-style-type: none"> • l'insuffisance de moyens, • l'impossibilité à les mettre en œuvre. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 9 : Implanter et/ou tracer tout ou partie d'un ouvrage	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Instructions orales ou écrites de la hiérarchie - Dossier de plans d'exécution - Références planimétriques et altimétriques matérialisées sur le terrain - Matériel de mesurage et d'implantation optique : décamètre, équerre, niveau de chantier, théodolite, ... - Personnel d'assistance 	
<u>Contexte d'intervention :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Implantation d'ouvrages simples et de constructions de conception courante - Tracé d'ouvrages complexes (escaliers droits et tournants, ouvrages courbes et gauches, arcs, anses de panier, ...) 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les instructions sont respectées. - Un rapport oral est fait sur demande de la hiérarchie. - L'implantation ou le tracé est conforme aux documents fournis. - Le matériel est utilisé de façon rationnelle. - L'utilisation des tracés professionnels de la spécialité est maîtrisée. - Le personnel affecté est correctement dirigé. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 10 : Participer à l'installation de chantier	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Instructions orales ou écrites de sa hiérarchie - Plan d'installation du chantier et documents annexes (autorisations, DICT, ...) - Planning prévisionnel des travaux - Emprise des ouvrages, localisation des accès et réseaux sur le site - Matériels et matériaux nécessaires à l'installation du chantier - Dates des livraisons et calendrier d'intervention - Personnel affecté 	
<u>Contexte d'intervention :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Lieu d'ouverture du chantier - Ouvrage/construction support des travaux 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les instructions sont respectées. - La réalisation est strictement conforme aux données fournies. - Un compte rendu oral des travaux réalisés est effectué. - La hiérarchie est informée des difficultés et/ou impossibilités techniques relevées. - Les matériaux et matériels sont utilisés de façon rationnelle. - Le travail est organisé et les délais sont respectés. - Le personnel attribué est correctement dirigé. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 11 : Diriger et participer à la manutention et au stockage	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites - Plan d'installation de chantier et documents complémentaires - Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé - Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants - Planning de livraisons des matériels et matériaux - Matériels de levage et manutention - Bons de commande et bons de livraison - Personnel affecté 	
<u>Contexte d'intervention :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Tous types de chantier : construction neuve, rénovation, réhabilitation 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Le choix des appareils de levage est adapté (caractéristiques, état, ...). - Les accessoires défectueux ou inadaptés (levage, etc.) sont détectés, immédiatement écartés et remplacés. - Les habilitations des personnels sont connues (CACES). - Le personnel affecté est correctement dirigé. - La manutention est conforme aux règles de sécurité. - Les consignes de stockage sont respectées. - Les règles de tri des emballages et des déchets sont respectées. - Les problèmes rencontrés sont signalés à la hiérarchie. - Les produits conservent leurs caractéristiques et leur qualité. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 12 : Conduire et participer aux travaux de terrassement	2 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Instructions orales ou écrites - Dossier d'exécution (plans de terrassement, de fondation, des réseaux, planning, ...) - Références planimétriques et altimétriques matérialisées sur le terrain - Matériel de mesurage et d'implantation : décamètre, équerre, niveau de chantier, théodolite, ... - Matériel adapté à la réalisation et équipe constituée - Personnel affecté <p><u>Contexte d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chantiers courants nécessitant un décapage et des terrassements superficiels - Zone limitée d'un chantier complexe 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les instructions sont respectées. - La réalisation est conforme aux documents d'exécution. - Les habilitations des personnels sont connues (CACES). - Le personnel affecté est correctement dirigé. - Les consignes de stockage et d'évacuation des déblais sont respectées. - La hiérarchie est informée des problèmes rencontrés. - Les délais d'intervention sont respectés. - Les moyens humains et matériels sont utilisés de façon rationnelle. - Les règles de sécurité sont appliquées. - Les règles de protection de l'environnement sont mises en application. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 13 : Réaliser des réseaux enterrés	2 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Instructions orales ou écrites - Dossier d'exécution - PPSPS, PAQ et PAE - Références planimétriques et altimétriques - Matériels de mesurage, d'implantation et de contrôle (optique, laser, ...) - Matériel et les outils adaptés à la réalisation - Matériaux et fournitures conformes à la définition des ouvrages du marché - Dispositifs de sécurité - Personnel affecté <p><u>Contexte d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages courants dans limite du marché de travaux 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les travaux sont conformes aux prescriptions (lit de pose, matériaux, pente, remblaiement, ...). - Les habilitations des personnels sont connues (CACES). - Le personnel est correctement dirigé. - Les règles de sécurité sont respectées. - La protection provisoire des attentes (canalisations, fourreaux, regards) est assurée. - La validation des travaux avant remblaiement est demandée à la hiérarchie. - Le relevé des ouvrages pour l'établissement du dossier de récolement est réalisé. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 14 : Mettre en place des étaielements	2 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Instructions orales ou écrites - Dossier d'exécution : plan d'étaielement, PPSPS - Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants - Références planimétriques et altimétriques - Matériels de mesurage d'implantation et de contrôle (optique, laser, ...) - Matériel et outils adaptés à la mise en œuvre - Dispositifs de sécurité - Personnel formé et habilité 	
<u>Contexte d'intervention :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Chantiers courants en construction neuve, rénovation ou réhabilitation 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les consignes sont appliquées et les règles de sécurité sont respectées. - L'exécution est conforme aux données et pièces du dossier d'exécution. - La compatibilité des éléments d'étaielement et des quantités à disposition est vérifiée. - Les techniques de mise en place et les modes opératoires sont respectées. - Le personnel est correctement dirigé. - La hiérarchie est informée des problèmes rencontrés. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 15 : Monter et démonter des échafaudages	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Instructions orales ou écrites - Dossier d'exécution, plans de montage - Autorisations administratives - PPSPS - Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants - Matériel et les outils adaptés à la mise en œuvre - Personnel formé et habilité - Réglementation en vigueur - Dispositifs de sécurité <p><u>Contexte d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Chantiers courants en construction neuve, rénovation ou réhabilitation 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - L'exécution est conforme aux données et pièces du dossier d'exécution. - La compatibilité des éléments et des quantités à disposition est vérifiée. - Les habilitations des personnels sont connues. - Le personnel est correctement dirigé. - La réception de l'échafaudage est demandée à la hiérarchie. - Les règles de sécurité lors du montage, de l'utilisation et du démontage sont respectées. - Le démontage et le rangement rationnel des éléments sont assurés. - Les problèmes rencontrés sont signalés à la hiérarchie. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 16 : Réaliser des ouvrages en béton armé	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites - Dossier d'exécution <ul style="list-style-type: none"> • plans de coffrage • plans et nomenclatures d'armatures • modes opératoires de réalisation (méthodes, cycles, ...) • plan particulier de sécurité et de protection de la santé • niveau de qualité et mise en œuvre du béton - Matériel, équipements de sécurité et outils adaptés à la mise en œuvre - Tous types de coffrage : traditionnels, modulaires, outils, ... - Accessoires, inserts et équipements - Personnel affecté <p><u>Contexte d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages courants (fondations, voiles, poteaux, poutres, planchers, dallages, escaliers...) - Ouvrages incorporés aux maçonneries 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - La compatibilité des moyens affectés à la réalisation est vérifiée. - La réalisation est conforme au dossier d'exécution et aux prescriptions : <ul style="list-style-type: none"> • respect des dimensions, des tolérances et des formes, • positionnement des armatures et des attentes, • qualité des parements, • position des réservations et des inserts (éléments incorporés). - Les règles de sécurité sont appliquées. - Le personnel affecté est correctement dirigé. - Les normes et règlements sont respectés. - Les matériaux et matériels sont utilisés de façon rationnelle. - Le nettoyage et le conditionnement des éléments coffrants pour une utilisation ultérieure sont réalisés. - Le nettoyage du poste de travail est effectué. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 17 : Réaliser des ouvrages en maçonnerie	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites - Dossier de réalisation : <ul style="list-style-type: none"> • plans d'exécution, • planning d'intervention et délais d'exécution, • plan particulier de sécurité et de protection de la santé, • prescriptions techniques, calepinages et appareillages, • fiches techniques et méthodes particulières de mise en œuvre des matériaux, • matériels, équipements de sécurité et outils nécessaires à la réalisation des ouvrages. - Personnel affecté. <p><u>Contexte d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages courants : maçonneries brutes prêtes à enduire, maçonneries apparentes finies à l'avancement, maçonneries apparentes avec préparation à la finition. 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - La réalisation est conforme au dossier d'exécution et aux prescriptions : <ul style="list-style-type: none"> • respect des dimensions, tolérances et appareillages, • position des réservations et inserts (éléments incorporés). - Les normes et règlements sont respectés. - Les règles de sécurité sont appliquées. - Le personnel affecté est correctement dirigé. - Les matériaux et les matériels sont utilisés de façon rationnelle. - Le nettoyage du poste de travail est effectué. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 18 : Poser des éléments préfabriqués	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites - Plan Particulier de Sécurité et de Protection de la Santé - Documentation technique des produits et prescriptions des fabricants - Matériels de levage et de manutention - Dossier d'exécution : <ul style="list-style-type: none"> • plans de pose des éléments • mode opératoire de réalisation (méthodes, cycles, ...) - Matériel, équipements de sécurité et outils adaptés - Personnel affecté <p><u>Contexte d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Ouvrages courants : éléments de structures (parements bruts ou finis) éléments d'habillage (parements finis) 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - La pose est conforme au dossier d'exécution, les tolérances (verticalité, horizontalité, altimétrie) sont respectées. - La stabilité et le maintien des éléments en phase provisoire sont assurés. - Les règles de sécurité sont respectées. - Le matériel est utilisé de façon rationnelle. - Les produits conservent leurs caractéristiques et leur qualité. - Le choix des appareils de levage est adapté (caractéristiques, état, ...). - La manutention est conforme aux règles de sécurité. - Le personnel est correctement dirigé. - Les problèmes rencontrés sont signalés à la hiérarchie. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 19 : Modifier des ouvrages existants	2 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales ou écrites - Consignes de mise en sécurité de la structure existante - Dossier de réalisation <ul style="list-style-type: none"> • plans d'exécution • planning d'intervention et délais d'exécution • plan particulier de sécurité et de protection de la santé • fiches techniques et méthodes particulières de mise en œuvre des matériaux • matériels, équipements de sécurité et outils nécessaires à la réalisation des ouvrages <p><u>Contexte d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Travaux courants de rénovation ou réhabilitation après réception de l'existant (extension, surélévation, percements, - Ouvrages de conception contemporaine 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - L'environnement proche et les riverains sont pris en compte. - La confirmation des hypothèses retenues doit être vérifiée sur le lieu d'exécution. - Lors de l'exécution, les incompatibilités techniques constatées, au regard du dossier d'exécution initial, sont soumises à la hiérarchie. - Les travaux de modification sont conformes au dossier et exécutés dans les règles de l'art. - Les règles de sécurité liées à l'intervention sont appliquées. - Les matériels sont utilisés rationnellement. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE	
TÂCHE 20 : Exécuter des finitions	3 <i>Niveau d'implication ↗</i>
<u>CONDITIONS D'EXERCICE</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Consignes orales et écrites (extraits du CCTP) - Situation des ouvrages et aspects des finitions - Planning d'intervention et délais d'exécution - Plan particulier de sécurité et de protection de la santé - Prescriptions techniques, calepinages et appareillages - Fiches techniques et méthodes particulières de mise en œuvre des produits - Matériels, équipements de sécurité et outils nécessaires à la réalisation des ouvrages - Personnel affecté 	
<u>Contexte d'intervention :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Travaux courants de finition sur les ouvrages en maçonnerie brute ou en béton armé (enduits, appuis, seuils, chapes, ragréages, ...) 	
<u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u>	
<ul style="list-style-type: none"> - Les ouvrages sont conformes aux prescriptions techniques. - Les règles liées à l'application des produits et les tolérances (planéité, verticalité, horizontalité) sont respectées. - La qualité des parements répond aux exigences du cahier des charges techniques. - Les règles de sécurité et de protection de la santé sont respectées. - L'utilisation des matériels est rationnelle. - Le personnel est correctement dirigé. 	

REFERENTIEL DES ACTIVITES PROFESSIONNELLES

TABLEAU DE DETAIL DES ACTIVITES

<p>Fonction : REALISATION Activité 3°: MISE EN ŒUVRE</p>	
<p>TÂCHE 21 : Effectuer la maintenance de premier niveau sur les matériels et les outillages</p>	<p>3 <i>Niveau d'implication ↗</i></p>
<p><u>CONDITIONS D'EXERCICE</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Matériels et outillages affectés aux activités de réalisation de l'équipe - Carnets de bord des matériels : <ul style="list-style-type: none"> • consignes de contrôle et plannings d'interventions • fiches de maintenance préventive et curative • procédures de mise en sécurité des matériels • documentations techniques des matériels - Outillages nécessaires à la maintenance de premier niveau et au contrôle - Consommables, lubrifiants, pièces d'usure <p><u>Contexte d'intervention :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Sur tous types de chantier pour les matériels et outillages utilisés couramment 	
<p><u>RÉSULTATS ATTENDUS :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Les matériels et outillages sont vérifiés après emploi, entretenus, rangés et/ou stockés, prêts pour une nouvelle utilisation. - Le matériel à moteur thermique est contrôlé avant mise en marche (niveaux). - Les dysfonctionnements sont identifiés, les détériorations et pannes sont signalées à la hiérarchie. - Les actions de maintenance respectent les éléments des carnets de bord des matériels. - Les carnets de bord sont tenus à jour. 	